

PROGRAMME FORMATION À DIVERSES SPÉCIFICITÉS DU MÉTIER D'ÉCRIVAIN PUBLIC

DU 05 AU 09 JUIN 2023

(9 h 30 - 12 h 30 – 14 h 30 - 17 h 30)

EN STAGE OU AU MODULE

Centre La Roquette

47 rue de la Roquette – 75011 Paris

(Métro 9, Arrêt Voltaire)

Cette semaine de formation est ouverte à tout public. Elle vise à initier au métier d'écrivain public et en particulier aux prestations de permanence en institution, de biographie et d'animation d'ateliers d'écriture, au travers d'enseignements théoriques, d'exercices pratiques et de démonstrations.

Il est possible de ne suivre qu'un module de formation. La journée du lundi est néanmoins obligatoire pour passer les tests du vendredi.

La salle de formation est accessible aux personnes à mobilité réduite. Plus largement, l'AEPF met tout en œuvre pour rendre ses formations accessibles à tout public en situation de handicap. Pour plus d'informations, contactez notre [référente handicap](#).

Lundi 05 juin – Être écrivain public aujourd'hui

MATIN :

- Accueil des participants - Présentation du stage et évaluation des attentes de chacun
- **Présentation de l'AEPF et de la profession d'écrivain public** (animatrices : Sylvie Monteillet et Anne Picamilh – administratrices de l'AEPF)
 - ① **Le métier et ses différentes facettes**
Historique de la profession
Définition du métier et statistiques
 - ② **L'accès au métier**
Les formations
Les associations
 - ③ **Les différents statuts d'exercice du métier**
Coopératives d'activité, portage salarial
Statuts de type libéral

APRÈS-MIDI :

- **Être écrivain public aujourd'hui**
 - ④ **Les différentes prestations de l'écrivain public**
Illustrations
 - ⑤ **La clientèle**
Tarification, devis et factures – exemples et exercices pratiques
Déontologie et limites de la profession
 - ⑥ **L'installation**
S'équiper, s'assurer
Se faire connaître – illustrations et exercices pratiques
Le démarchage - Le site Internet

Mardi 06 juin – La biographie

MATIN :

▪ **Le travail de l'écrivain public-biographe**

(animatrice : Sylvie Monteillet)

- ① **Le récit de vie, la biographie, l'autobiographie : quelques définitions**
Auteur, narrateur ou spectateur ?
- ② **Histoire de la biographie**
L'intérêt du public à lire une biographie
L'intérêt du public à *faire* une biographie
- ③ **La relation au client dans le récit biographique**
Une clientèle hétérogène
Des histoires hétéroclites
La distanciation du biographe
Confidences et confidentialité

APRÈS-MIDI :

▪ **Pratique de l'écriture biographique, ou comment écrire une biographie**

- ④ **Les entretiens**
Enregistrement, durée, précautions indispensables
Les obstacles du biographe
- ⑤ **La rédaction**
Transformer l'oral en écrit – illustrations et exercices pratiques
- ⑥ **Documents**
Quels documents joindre à une biographie ?
La vérification des informations, les précautions juridiques
Devis, facture, contrat du biographe

Mercredi 07 juin – L’atelier d’écriture

MATIN :

- ① **Première approche de l’atelier d’écriture**
Quelques mots sur l’Oulipo
Définition et règles d’un atelier d’écriture
- ② **Le temps de l’atelier d’écriture**
Différents types de publics
Objectifs de l’atelier selon le public
- ③ **Animer un atelier d’écriture**
Qualités requises pour l’animation

APRÈS-MIDI :

- ③ **Animer un atelier d’écriture (suite)**
Préparation de l’atelier
Différents types de propositions d’écriture
La lecture et les retours
- ④ **Un exemple d’atelier d’écriture spécialisé**
Présentation de la structure Handivillage 33
Spécificités, objectifs, pratiques
Limites et évaluation
- Se former à l’animation d’atelier d’écriture**
Formation universitaire
Les formations connexes
- ⑤ **Bibliographie**

**Ce module alternera théorie et pratique en conditions réelles
tout au long de la journée**

**Au cours de chaque module, des exercices pratiques seront mis en place pour
évaluer la compréhension de la formation.**

Jeudi 08 juin – La permanence d'écrivain public

MATIN :

- **Écrivain public dans une permanence « institutionnelle » : mairie, centre social, service public, Maison de la justice et du droit, etc.**
(animateur : Pascal Martineau – président de l'AEPF – écrivain public dans une Maison de la Justice et du Droit)
 - ① **Les publics/usagers accueillis**
 - ② **Les prestations demandées**
 - ③ **Les partenaires et personnes-ressources**
 - ④ **Les conditions de travail**

APRÈS-MIDI :

- ⑤ **De la théorie à la pratique**
 - **Exercices individuels et mises en situation à partir de cas concrets et réels**
 - **Évaluation collective des travaux réalisés**

• Vendredi 09 juin (+ samedi 10 juin selon le nombre de candidats inscrits)

MATIN + APRÈS-MIDI :

- **Passage des tests en vue de l'obtention de l'Agrément de l'AEPF, permettant au futur professionnel de justifier de la validation de ses compétences par un jury d'écrivains publics en exercice.**
(Examinateurs : Anne Picamilh et Sylvie Monteillet)
À l'issue des épreuves écrites de technique pure, l'oral place le futur professionnel en situation d'exercice de son métier lors de jeux de rôles réalisés en entretiens individuels, permettant à l'examineur d'apprécier l'adéquation de la personnalité du candidat avec les pré-requis fondamentaux en termes de qualités personnelles (empathie, capacité d'analyse, esprit de synthèse...).
- Le succès permet au candidat d'adhérer à l'Académie (50 € annuels les 2 premières années d'adhésion puis 100 € à partir de la 3^e) tout en revendiquant son affiliation à la plus ancienne structure professionnelle et bénéficiant de l'effet de réseau (mise à disposition d'une page personnelle sur le site de l'AEPF, recherche de prestations mutualisées et/ou à tarif préférentiel...).

